



CSE SSCT + 50 SALARIÉS

Animer un Comité Social et Economique - CSE
En centre de formation

Durée : 35 h

Prix inter-entreprise : 1 500 € H.T. / personne

Prix intra-entreprise : 4 250 € H.T. / groupe

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principales notions en matière de santé au travail,
- Intégrer les missions du CSE en matière de SSCT,
- Prévenir et faire face aux situations à risques.

Le public

Membres du CSE

Prérequis

- Exercer un mandat d'élu au sein du CSE,
- Être dans une entreprise de moins de 300 salariés.

Déroulé du programme

Introduction

- Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement.

1. Connaître les principaux enjeux de la Santé et de la Sécurité au Travail

- Enjeux humains, économiques et juridiques ; le principe de l'assurance ATMP
- Notions de santé physique et mentale : les définitions essentielles
- Notions de santé publique et d'environnement : une responsabilité du CSE en évolution
- Les principes et les indicateurs de prévention
- Identifier les ressources en matière de santé et de prévention
- Le rôle du président, des membres élus et du secrétaire, du représentant syndical, du Médecin du travail, de l'Inspecteur du travail...
- Quiz sur les définitions essentielles.

2. S'appuyer sur les moyens d'actions

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Les réunions ordinaires et extraordinaires
- Les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'instance, la BDESE
- Modalité : questions-réponses sur le fonctionnement et la part de la SSCT dans l'action du CSE.

3. La mise en place de la santé au travail

- Initiation à la notion de responsabilité civile et pénale en matière de santé/sécurité au travail
- Exercice pratique : décortiquer les responsabilités d'un accident.

4. Identifier les missions du CSE en matière SSCT

- Les attributions générales et les attributions spécifiques
- Participer aux différents niveaux de prévention
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail
- Contribuer à la protection de l'environnement
- Quiz sur les missions.

5. Comprendre la démarche globale de prévention

- Les principes généraux
- Illustrations pratiques
- Le DUERP : un document de base, un sujet de consultation, un document à faire vivre
- Exercice pratique à partir du DUERP.

6. L'information et la consultation du CSE en matière de SSCT

- Les sujets de consultation SSCT
- La transversalité d'une consultation
- S'appuyer sur la connaissance du terrain
- Exercice pratique : préparer un avis du CSE.

7. Utiliser les outils spécifiques selon les situations (journée pratique)

- Des visites d'inspection à l'analyse du milieu du travail : travail prescrit, travail réel, l'observation, l'analyse et la proposition de solutions
- Exercice pratique : exercices de visite : préparation, visite et analyse, compte-rendu
- L'alerte en cas de DGI et le droit d'alerte en cas d'atteinte à l'environnement et la santé publique
- L'alerte en cas d'atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs (harcèlement, discrimination)
- Le recours à un expert : l'expert interne, l'expert externe (intérêt et limites, conditions de mise en œuvre)
- Les enquêtes suite à un accident ou une maladie professionnelle, la technique de l'arbre des causes
- Exercice pratique : suite d'exercices d'entraînement à la technique puis réalisation de l'arbre des causes d'un accident
- Intersession avec travaux à réaliser par les élus.

8. Retour d'expérience

- Identifier les difficultés rencontrées, les exprimer et les analyser
- Formuler des questions et des réponses sur les points nécessitant un retour.

9. Etude de risques particuliers

- Identifier les risques de l'entreprise : TMS, produits dangereux, pénibilité, autres risques (de contamination, routiers, etc.) impact de l'activité de l'entreprise pour l'environnement, etc. (selon les cas)
- Quiz : sur les risques particuliers
- Exercice à partir d'un questionnaire sur les TMS.

10. La prévention des RPS, focus harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

- Introduction aux RPS
- Les différentes définitions
- La notion de facteurs de risque
- Identifier les signaux révélateurs de RPS
- Focus sur le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et le harcèlement moral
- Rôle des référents HSAS (CSE et entreprise)

- Visionnage d'une vidéo et débriefing collectif.

11. Les outils pour améliorer les situations : la prévention des RPS

- Le DUERP et les RPS : La méthodologie, les acteurs de l'évaluation ; la structuration des plans d'action ; l'actualisation du DUERP ; une cellule d'alerte ?
- Le rôle du CSE dans la réflexion sur les dispositifs de prévention des RPS dans l'entreprise
- Atelier : analyse critique d'exemples de DUERP-RPS.

12. La démarche QVT

- La place de la QVT dans le droit
- L'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- Conditions climatiques, mobilité : quel rôle pour le CSE ?
- Les enquêtes qualitatives et quantitatives
- Les autres outils
- Etude d'un cas d'accord d'entreprise QVT.

13. Construction d'un plan d'action pour le CSE, la CSSCT

- Faire le lien entre prévention des risques et qualité de vie au travail
- Identifier les points forts / faiblesses du fonctionnement du CSE
- structurer un plan d'action pour son instance
- Exercice pratique : SWOT de l'instance.

Conclusion Tour de table : évaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto évaluation de de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression **Méthode pédagogique**

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience,
- Exercices et études de cas spécifiques à l'établissement,
- Vidéoprojecteur, réglementation, paperboard, documents INRS,
- Quiz en salle.

Suivi, évaluation et certifications

Listes d'émargements des stagiaires.
Fiche de satisfaction stagiaire
Questions orales ou écrites (QCM).
Mise en situation

L'équipe pédagogique

NG Formations

Centre de formation partenaire spécialisé dans les formations professionnelles tertiaires et obligatoires en

entreprise.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG VIN vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Date(s)	Ville(s)	Tarif
16 - 20 juin 2025	Orange (84)	1 500 € H.T. / personne
13 au 17 octobre 2025	Orange (84)	1 500 € H.T. / personne